

# « LES PEINTRES DANS LA RUE »

Nançay – Cher-

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017**

## **REGLEMENT et Concours de peinture**

Cette journée est réalisée en partenariat avec :

- La mairie de Nançay,
- l'Office de Tourisme des villages de la forêt,
- l'Association « La Forêt en Camaïeu »,
- Les commerçants de Nançay,

La journée des Peintres dans la rue et le concours de peinture se déroulent à Nançay (18330) le dimanche 10 septembre 2017, de 9 h 30 à 17 h 30.

La manifestation est ouverte à tous les peintres et dessinateurs de la région Centre-Val de Loire, du Berry-Sologne, et d'ailleurs, amateurs et professionnels. L'âge minimum pour participer est de 12 ans.

La seule consigne du concours « Les Peintres dans la rue à Nançay » est de croquer et peindre Nançay dans tous ses états, toutes ses couleurs et ses lumières !

**Art.1.-** L'inscription à cette manifestation est gratuite.

L'accueil des candidats se fera entre 9h 30 et 10 h, à la salle Polyvalente à Nançay, pour faire estampiller leur support vierge.

Chaque candidat fait son affaire personnelle, pour lui-même et son matériel et ses œuvres, afin d'être couvert par sa propre assurance, sans recours envers la collectivité, associations, ni contre toute autre personne physique ou morale.-

La mairie de Nançay met gracieusement à la disposition de l'association « La Forêt en Camaïeu » la salle polyvalente, le samedi 09 et le dimanche 10 septembre 2017 : les membres de cette association pouvant y installer leurs œuvres réalisées antérieurement, par chaque membre, dans le cadre d'une exposition, et permettre au jury, en fin d'après-midi, à 18 heures, le dimanche 10 septembre 2017, d'attribuer les prix des œuvres des participants à la journée « Les Peintres dans la rue », comme expliqué ci-après ;

**Art.2.-** Les œuvres réalisées pendant cette journée et présentées devront être originales et exécutées à l'extérieur, d'après nature, sur le territoire de la Commune de Nançay.

**Art.3.-** Le candidat est libre de choisir son emplacement - **visible des artères principales** - sur le circuit proposé au cœur du village (places, rues, allées, ) et n'est pas dans l'obligation de réaliser le lieu ou le monument devant lequel il se trouve. Le candidat admettra que le public puisse assister à son travail.

**Art.4.-** Le thème est le « *Le village de Nançay* », et les sujets sont libres.

**Art.5.-** Toutes les techniques sont autorisées. Chaque candidat doit se munir de son matériel de peinture, ainsi que de son support.

Le concours comporte toutes les techniques artistiques, comme Huiles, Aquarelles, Pastels et Encres. Le candidat pourra s'installer avec son chevalet, son siège, son ou ses parasols. Le matériel devra être marqué par le candidat dès l'installation.

Le candidat pourra agencer un support bois, métal ou autre, aux fins d'accrocher et présenter d'autres œuvres réalisées antérieurement par ses soins.

**Art.6.-** Tous les formats sont admis.

**Art.7.-** De 17 h30 à 18 h, les œuvres devront être apportées par chaque candidat à la salle Polyvalente-salle des Fêtes de Nançay ;

Un jury récompensera les meilleures réalisations de la journée, au moment du pot de l'amitié offert.

Le candidat ne pourra présenter, dans le cadre de la manifestation du jour, qu'une seule œuvre ;

Les œuvres pourront être vendues.

Le candidat s'engage à être présent lors de la remise des prix, en fin de journée, lors de la remise des prix, comme précisé ci-dessus.

**Art.8.-** En cas de pluie, les participants feront leur affaire personnelle, par tous moyens, à l'effet de s'abriter.

**Art.9.-** La participation à cette journée emporte l'acceptation pure et simple du présent règlement.

**Art. 10.-** Inscription : La participation au concours s'effectue obligatoirement par renvoi d'un bon de participation à remplir et à retourner à l'Office de Tourisme à Nançay, avant la manifestation, ou plus tard, le dimanche 10 septembre 2017, à 9 h 30.

**L'inscription gratuite peut être envoyée en ligne ou par courrier, aux adresses ci-après :**

***Office de Tourisme des Villages de la Forêt  
5, rue du Château 18330 Nançay – tél.: 02.48.51.80.31***

***Peintres contact – Inscriptions***

***1/ Office de tourisme 18330 Nançay 5, rue du Château  
e-mail : [accueil@nancay-sologne-tourisme.fr](mailto:accueil@nancay-sologne-tourisme.fr)***

***2/ La Forêt en Camaïeu 18330 Nançay***